



Fondation ILDYS - Pôle social Rapport d'Activités

2023



I. PREAMBULE _____ P.3

II. PRESENTATION

(Créer une petite carte pour localiser les services)

1. La Gouvernance du Pôle
2. Les faits marquants en 2023
3. Les évènements indésirables

III. L'ACTIVITE PAR SERVICES

IV. PERSPECTIVES 2024 _____

PREAMBULE

L'année 2023 marque l'amorce d'une stabilité retrouvée sur le Pôle Social. L'activité a été plus soutenue avec un rééquilibrage par rapport à l'année passée tant au niveau de la dynamique de projets et des services du Pôle.

Nous faisons le constat sur l'ensemble de nos services une augmentation des admissions de situations de handicap avec une reconnaissance MDPH. Malgré des aménagements scolaires, l'activation de notre réseau partenarial (pédopsychiatrie notamment), ces situations sont complexes et peuvent amener une rupture dans le parcours du jeune. De fait, les équipes sont de plus en plus amenées à changer leurs pratiques d'accompagnement afin d'adapter les besoins aux situations accueillies.

A noter par ailleurs que suite à la fermeture du service du PFS du CDEF, des situations ont été réorientées sur les services PFS du département et que le pôle social a accueilli 8 situations sur l'année 2023.

La Fondation a répondu à l'appel à projet AMI lancé en avril 2023 par l'ARS et le CD29 pour conforter l'offre de répit en secteur médico-social à destination des enfants en situation de handicap dans le Finistère ». L'objectif étant d'alléger l'accompagnement des familles d'accueil, des structures et des familles (mineurs non confiés) pour des enfants en situation de handicap et de ce fait dans l'impossibilité de s'inscrire dans des structures de droit commun. Cela démontre le dynamisme du pôle

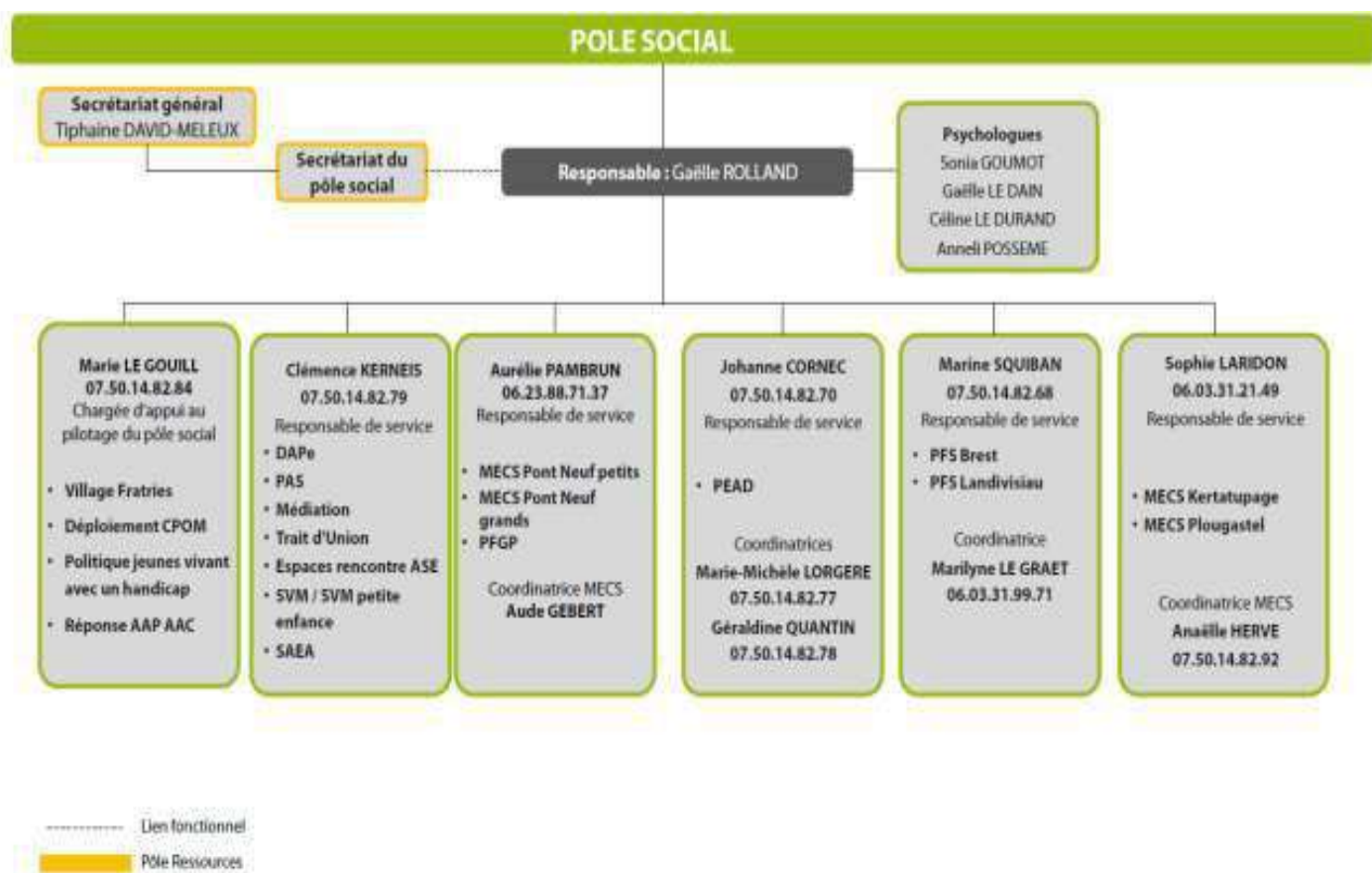
Enfin, il est à noter que le pôle social s'est doté d'un nouveau logiciel « BLUE MEDI », édité par BLUEKANGO. Ce logiciel a été déployé au sein du pôle social en mai 2023. Les professionnels du pôle social ont été formés à l'utilisation du logiciel et à la déclaration des événements indésirables en mai 2023.

Le logiciel « BLUE MEDI », édité par BLUEKANGO permet la déclaration des événements indésirables de façon nominative et individuelle, ou de façon collective et/ ou anonyme, par le biais de sessions de service

II PRESENTATION

1. La Gouvernance du Pôle

Le pôle social compte 13 services et accompagne 232 enfants.



2. Les Faits Marquants en 2023

→ L'augmentation de l'accompagnement des situations complexes

Les différents services du pôle accueillent chacun quelques enfants en situation très fragile ou faisant état de troubles particulièrement invalidants. Cela nous a amené à inventer des modalités de prise en charge permettant d'accompagner ces enfants dans la durée. Grâce à l'articulation des différents services nous avons pu concevoir des parcours articulant prise en charge en familles d'accueil et en collectif par exemple.

L'intervention d'un dispositif interne tel que le PAS permet également de contenir les difficultés en structurant certains temps de journée pour l'enfant. Le recours à des partenaires externes (lieux de vie, centre équestre, autre structure associative, lieu de soin, structure médicosociale...) permet également de séquencer les accompagnements pour les rendre soutenables dans la durée, tant par l'enfant que par les structures d'accueil. Nous répondons autant que possible à la sollicitation des territoires pour accompagner les enfants aux profils compliqués. Nos possibilités d'admission restent soumises au nécessaire équilibre à maintenir sur les groupes des collectifs (nous pouvons canaliser un ou deux enfants complexes sur un groupe mais pas davantage au risque de rendre le collectif explosif et de mettre en danger les autres enfants). Ces situations nécessitent des renforts éducatifs assumés par la Fondation afin de pouvoir maintenir le lieu de vie.

MECS

	Prénom	Date Naissance	reconnaissance MDPH		MECS	dispositifs mobilisés										Autre (préciser)
			OUI/NON	RECONNU EBM		FA PF ILDYS	PEAD	Relais FA PF ILdys	Relais FA ASE	RIBINA D	CIVAM	SSR Pédiatriques	ESMS	Pédopsy		
	Merwan	15/01/2012	OUI	OUI	X									OUI		
	Tyron	18/11/2012	OUI	OUI	X									OUI		
	Mathéo	08/09/2010	OUI	OUI	X			13					ITEP	OUI		
	Théo	22/05/2014	OUI	OUI	X									OUI		
	Lyfou	28/07/2017	OUI	OUI	X									OUI		
	Ewen		OUI													
	Aliyah	07/02/2012			X			37								
NAY	Morgane	22/12/2005	OUI		X					18						
	Angelica	15/10/2010			X			51						OUI		
	Matthys	20/03/2012		OUI	X				49				ITEP			
	Nino	28/11/2015	OUI	OUI	X									OUI		
	Thibault	17/06/2009			X			3								
	Nina	09/12/2011			X						2			OUI		
	Princesse	12/11/2008	OUI	OUI	X			38						OUI		

	Mathéo	08/09/2012	OUI	OUI	8											(fin de séquentiel)
	Lyfia	10/03/2008			49											
	Akim	09/07/2007			33											
PEAD venant en relais ou repli																
	Benjamin	10/01/2016					X		10							
	Mia	14/12/2019			31		X									
	Sallah	05/05/2021					X	24								
	Margot	04/02/2007			125		X									
	Chiraz	25/04/2021					X	57								

Nous accompagnons sur l'ensemble de nos MECS 14 situations complexes soit 6% des jeunes accueillis sur des lits permanents. Nos MECS peuvent également accueillir des jeunes en séquentiel et/ou en repli PEAD. Les situations complexes sur ces modalités d'accueil représentent 3.5% des situations.

PFD

			reconnaissance MDPH	Majoration Handicap	dispositifs mobilisés						
NOM	Prénom	DN	OUI/NON		MECS	FA	FA relais	SSR Pédiatriques	ESMS	Pédopsy	autre (préciser
		07/05/2012	OUI			X	X				
		14/07/2017	OUI	Taux 2		X	X (1 semaine par mois)				
		08/06/2013	OUI	Taux 2		X (co-titularité jusque fin avril 2023)	X			X	DITEP
		03/11/2010	OUI	Taux 4			X	X	IEM		
		11/04/2007	OUI	Taux 4		X			IME		
		30/08/2012	OUI	Taux 3		X	X	Service Muco			
		22/05/2016	OUI			X	X			X	
		15/04/2019	OUI			X					
		08/10/2009	NON		X	X	X				
		30/10/2014	OUI	Taux 2		X (co-titularité)	X			X	
		19/09/2007	OUI			X			IME		
		28/11/2015	OUI			X (co-titularité jusque fin novembre 2022)	X			X	DITEP
		15/10/201	NON	Taux 3	X	X (trois FA prévue lors de son admission)	X			X	
		07/03/2018	OUI			X (fin février 2022)				X	
		18/04/2011	OUI			X (fin février 2022)				X	
		24/04/2012	OUI	Taux 5		X (co-titularité)	X	X	IME		
		23/10/2015	OUI	Taux 2		X			IME		
		30/03/2009	OUI			X	X				
		31/07/2006	OUI			X					
		07/08/2007	OUI	Taux 4		X (plus depuis janvier 2022)		X	IEM	X	
		02/09/2009	OUI	Taux 2		X					
		18/12/2004	OUI			X (fin décembre 2022)				IME	
		09/01/2011	OUI	Taux 2	X	X	X			X	DITEP
		28/03/2010	OUI	Taux 1	X	X	X	X		X	
		09/08/2010	OUI	Taux 3		X (co-titularité)	X				
		27/04/2012	OUI			X	X				
		16/05/2010	OUI			X					
		27/11/2007	OUI	Taux 2		X	X			X	DITEP
		14/10/2014	OUI	Taux 3		X		X			
		10/12/2017	OUI	Taux 1		X					
		15/05/2014	OUI			X	X			X	
		17/01/2008	OUI	Taux 2		X (co-titularité jusqu'en septembre 2022)	X		IME	X	
		05/12/2005	OUI	Taux 2		X (co-titularité jusqu'en août 2022)	X		IME	X	

L'agrément pour les services du PFD qui comprend le PFGP ainsi que le PFS est de 87 places. Pour l'année 2023, ces services comptent 28,7 % de situations complexes soit 31 situations. Ce nombre est bien souvent inférieur à la réalité des profils de jeunes accompagnés. Comme pour les personnes vivant avec un handicap, nous rencontrons des difficultés auprès des médecins traitants pour instruire le dossier MDPH. Nous mobilisons le PCPE pour accélérer l'ouverture ou le renforcement des droits.

➔ Augmentation du besoin de Relais pour les Assistants Familiaux

Nous faisons le constat sur l'année 2023 que les Familles d'Accueil au regard de la complexité des accueils sollicitent le service pour avec des relais dans la prise en charge des jeunes. Nous avons organisé et rémunéré 1393 nuits de relais sur l'année 2023, pour un total de 1799 jours de relais.

3. Les évènements indésirables

1. Bilan des évènements indésirables 2023

1.1. Répartition des évènements indésirables 2023 par service et par domaine

Au total, 59 évènements indésirables ont été déclarés entre le 17 mai 2023 et le 31 décembre 2023.

La répartition des évènements indésirables déclarés par service (cf. tableau 1), montre une prévalence importante des déclarations au sein des MECS, qui totalisent 41 déclarations sur 59.

Etablissement ou Service concerné par la déclaration		
Items	Nb	%
FOYER DE PLOUGASTEL	21	35.59%
FOYER KERTATUPAGE	8	13.56%
FOYER PONT NEUF PETITS	1	1.69%
FOYER PONT NEUF GRANDS	11	18.64%
MEDIATION	1	1.69%
PAS	1	1.69%
PEAD	3	5.08%
PFGP	1	1.69%
PFS	9	15.25%
POINT RENCONTRE ASE	1	1.69%
SAEA	1	1.69%
SECRETARIAT SOCIAL	1	1.69%
Total	59	100%
Nombre d'enregistrements concernés	59 / 59 : 100%	

Tableau 1 : répartition des évènements indésirables par service

III. LES SERVICES

FOYERS (40 places)

CHIFFRES CLES

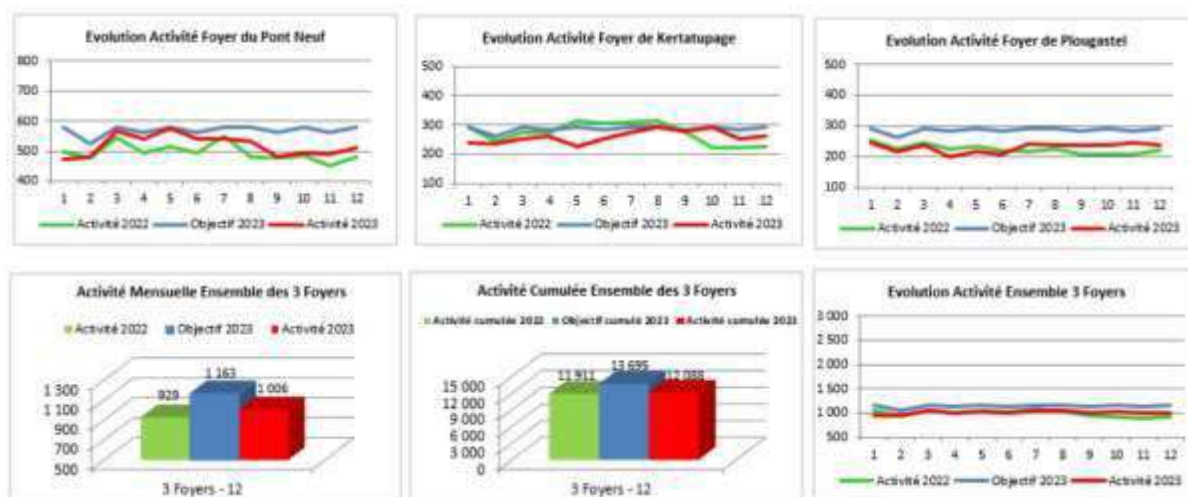
- **Pont Neuf** : -9% sous l'objectif cumulé et +4% par rapport à 2022.
 - Pont Neuf Petits : -3% vs objectifs et +2% par rapport à fin novembre 2022
 - Pont Neuf Grands : -12% vs objectifs et +2% par rapport à fin dec. 2022
- **Kertatupage** : -9% sous les objectifs cumulés et -5% vs 2022 cumulé
- **Plougastel** : -19% sous les objectifs cumulés et +3% vs 2022 cumulé.
- **Nombre de journées prévisionnelles** = 12836 / **Nombre totales de journées** = 12088
- **Taux d'occupation** 82.79%

En répartition des lits :

- Lits Permanents : -7% sous les obj et stable vs 2022 cumulé.
- Lits Séquentiels : -18% sous les objectifs et +3% vs 2022

Lits Repli :

- Ce mois-ci 42 journées (340 en cumulé)



Rééquilibrage des entrées et des fins de prises en charge sur l'année 2023, ce qui permet un rééquilibrage de l'activité.

A noter, l'absence de droits d'hébergement est particulièrement significative en 2023, tout comme la forte augmentation de droits de visites médiatisés et ne lieu neutre. Cela est révélateur des situations particulièrement vulnérables, fragilisées.

CHIFFRES CLES

Placements familiaux (70 places):

Sur l'ensemble du PFS : +4% ce mois. -4% sous l'objectif. -2% vs 2022.

- Brest : +9% ce mois. -3% sous l'objectif, stable en cumulé vs 2022.
- Landivisiau -10% ce mois. -6% vs obj et -6% vs 2022
- Hors Finistère : 300 journées à fin décembre 2023

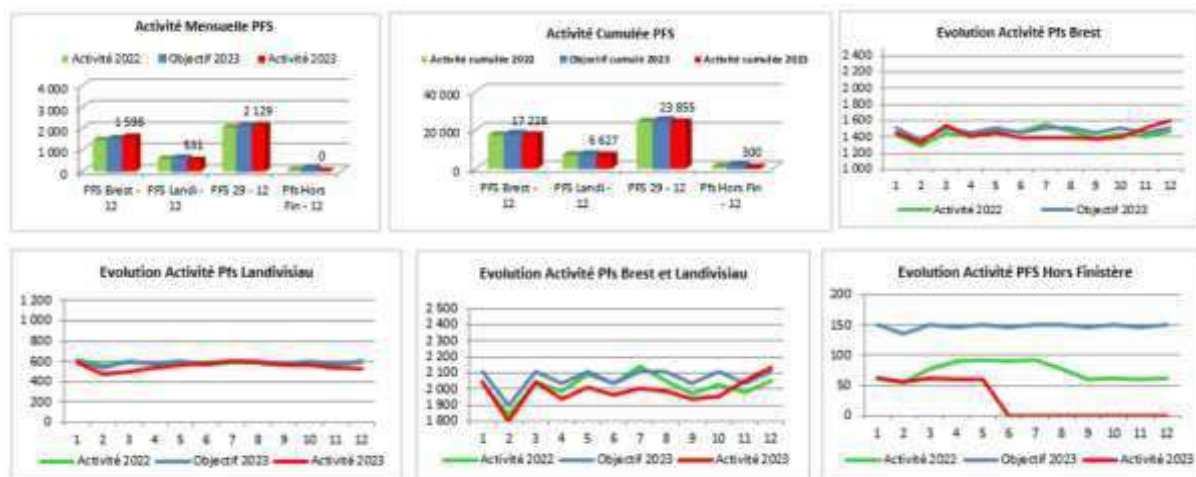
- **Nombre de journées prévisionnelles = 30 094 / Nombre totales de journées : 29202**
- **Taux d'occupation 97%**

PFGP (15 places)

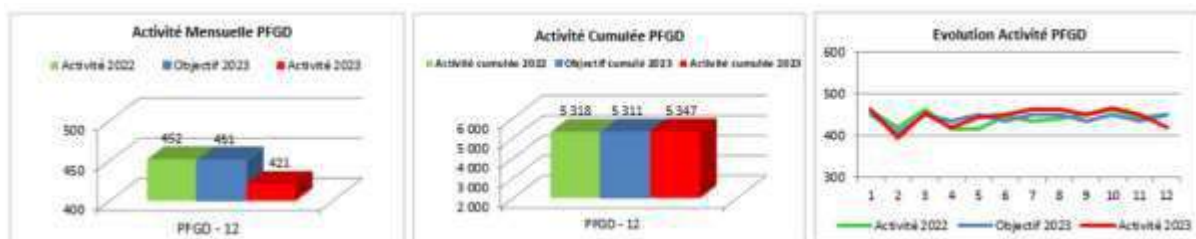
Dans l'objectif et stable vs 2022 cumulé

- **Nombre de journées prévisionnelles = 5311 / Nombre totales de journées : 5347**
- **Taux d'occupation 97%**

PFS



PFGP



DEFI

CHIFFRES CLES

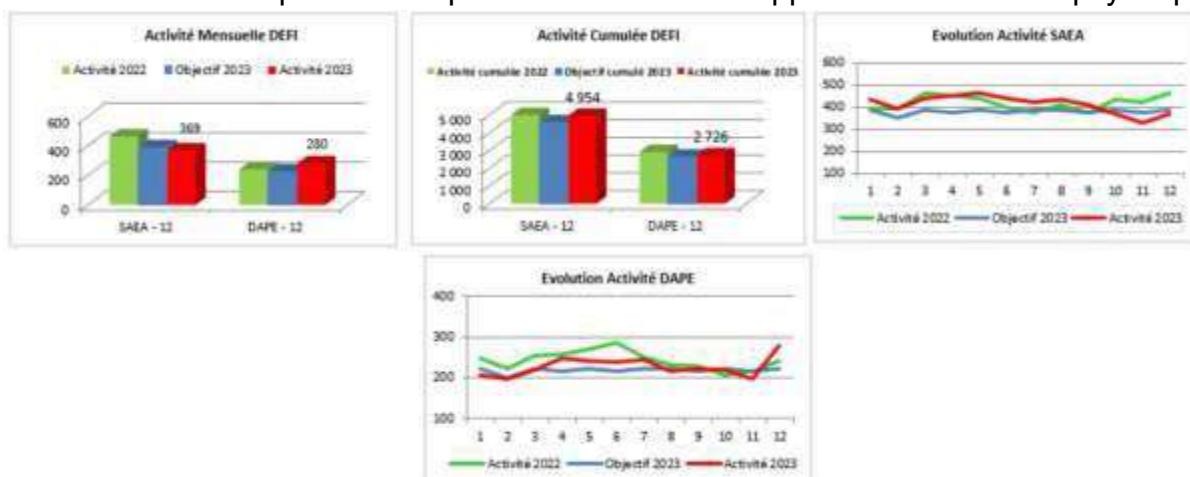
- SAEA (13 places) : -20% ce mois, +9% au-dessus des objectifs et stable par rapport à 2022.
- **Nombre de journées prévisionnelles** = 4650 / **Nombre totales de journées** : 4954
- **Taux d'occupation** 104.40 %

Si les chiffres donnent à voir une augmentation dans l'accueil des jeunes sur le service, les profils accueillis sont de plus en plus complexes. En effet, seul 1/3 des jeunes accompagnés à une situation stable, un projet investi et cohérent avec leurs capacités.

Pour un autre 1/3 cela concerne des situations de handicap avec une reconnaissance MDPH. Malgré des aménagements possibles, des démarches partenariales, les contenus des journées sont peu concrets ces jeunes décrochent progressivement leur rythme de vie. L'accompagnement éducatif permet un étayage mais l'objectif scolaire et/ou professionnel est inadapté. Ces jeunes sont souvent en attente d'une orientation plus adaptée de types SAVS-SAMSAH voire foyer de vie. Peu d'admissions en 2023, qui s'expliquent par rapport aux durées d'accompagnement longues. A noter que nous avons admis 5 mineur(e)s de 16 et 17 ans. Si ces orientations sont intéressantes, elles ne sont pas sans poser de questionnements et/ou difficultés sur les compétences d'autonomie avant l'accueil.

- DAPE (8 places) : +17% ce mois, +4%/obj et -6% vs 2022 cumulé
- **Nombre de journées prévisionnelles** = 2628 / **Nombre totales de journées** : 2726
- **Taux d'occupation** 93.36%

Nous constatons une augmentation des demandes de prises en charge dans le cadre administratif (amiable). Les jeunes suivis sont davantage au domicile des parents, dans une rupture de lien social. Pour beaucoup, des situations de harcèlements scolaire conduisant à un isolement majeur et à déscolarisation partielle voire totale. Le travail de l'équipe est centré sur une remobilisation vers l'extérieur. Cet enfermement a pour conséquences chez le développement de troubles psychiques ce qui



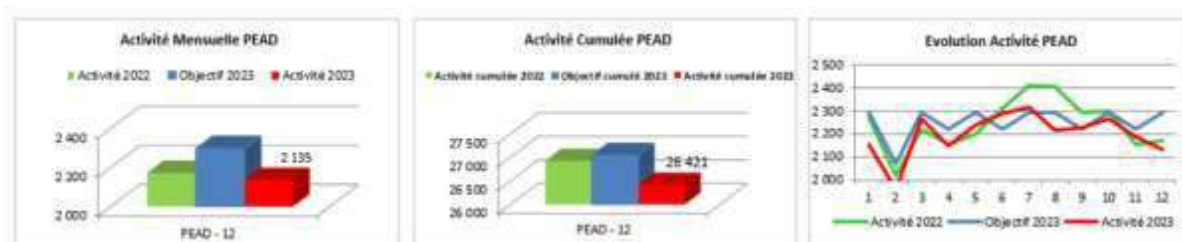
implique un travail partenarial accru avec les partenaires de la pédopsychiatrie.

PEAD (78 places) :

- PEAD : -2% ce mois. -2% sous l'objectif et -2% sous 2022.

CHIFFRES CLES

- **Nombre de journées prévisionnelles** = 27046 / **Nombre totales de journées** : 26421
- **Taux d'occupation** 98 %



L'année 2023 a été celle du renouveau en terme d'admissions. Plus de la moitié des jeunes présents fin 2023, n'ont pas débuté l'année à la fondation. La liste d'attente reste cependant conséquente avec un délai de 14 mois entre le JAE et l'admission.

LES ESPACES FAMILLES

→ L'espace de Rencontre : Le trait d'Union

Contexte et Demandes

En 2023, le Trait d'Union a reçu **140 nouvelles demandes** (116 judiciaires et 24 hors judiciaires), auxquelles se sont ajoutées **74 demandes en attente** de l'année précédente. Au total, **215 demandes** ont été traitées, réparties en 65 situations judiciaires et 3 hors judiciaires nouvelles mises en place.

Accompagnement et Rencontres

- **68 familles** ont bénéficié d'un suivi en 2023, dont **139 familles** pour des rencontres parents-enfants, impliquant majoritairement des pères comme visiteurs.
- Le Trait d'Union a organisé **1256 rencontres**, dont **1204 judiciaires**. La majorité de ces rencontres se sont déroulées le samedi, avec une baisse du nombre de visites comparée à 2022, principalement due à des contraintes organisationnelles.

Délai et Organisation

Des efforts ont été faits pour réduire les délais d'attente, notamment avec l'ouverture d'une antenne à Morlaix en 2024, en partenariat avec les Juges aux Affaires Familiales et la CAF, afin de mieux répondre aux besoins des familles locales ainsi que l'embauche d'une Psychologue à 20% pour faire face aux cas complexes (violences intrafamiliales, troubles psychiatriques)

→ Le point rencontre ASE

Le Point Rencontre ASE offre un espace de visites semi-médiatisées pour les enfants placés en famille d'accueil. Ce service assure la continuité des droits de visite dans un environnement sécurisé sans nécessiter une médiatisation totale, en transition vers des visites à domicile.

Activités en 2023

- **Familles Accompagnées** : 13 familles ont été suivies, dont 10 déjà en cours en 2022 et 4 nouvelles demandes, avec une situation non mise en place.
- **Rencontres** : 182 rencontres ont été planifiées, dont 150 réalisées. La majorité des cas provenaient du Service de Visites Médiatisées (SVM), le magistrat ayant levé la médiatisation constante.

Évolution et Observations

- **Motifs de prise en charge** : Les difficultés des parents incluent des déficiences intellectuelles, des troubles psychiatriques, et dans certains cas, une dépendance aux substances ou des problèmes de logement, bien que les capacités parentales restent reconnues.
- **Terminaison des Suivis** : Parmi les situations terminées en 2023, certaines ont évolué vers des droits de visite à domicile, et dans un cas, l'arrêt des visites est dû à l'atteinte de la majorité de l'enfant.

→ Le service de visites médiatisées (0-18 ans)

L'activité du SVM est constante ; notre délai de prise en charge est actuellement d'un mois.

Au 1^{er} janvier 2024, nous avons **31 situations** pour **42 enfants** (**18 garçons** et **24 filles**).

Au 1^{er} janvier 2023, nous comptabilisions **16 situations** pour **37 enfants** (**18 garçons** et **19 filles**).

En 2023, nous avons proposés **788 visites** dont **49 rencontres** ne se sont pas déroulées.

Les déplacements du samedi après-midi sont moins plébiscités par certaines Familles d'Accueil. Le SVM a ouvert exceptionnellement deux dimanches de juin afin de permettre aux enfants de rencontrer leur(s) parent(s) pour la fête des mères et pères. Une augmentation de problèmes liés à l'hygiène, à la précarité (des parents sans ressources n'ayant pas mangé ou n'ayant pas à manger pour son enfant en visite), parents sans domicile fixe. Augmentation des situations de violence, parent sous toxique, nécessité d'être à deux professionnelles pour encadrer la visite.

→ La Médiation familiale

La médiation familiale est une démarche et un espace spécifique qui permettent aux différents membres d'une famille qui l'acceptent, d'être accompagnés par un médiateur (dûment formé, tiers indépendant, neutre et impartial. Facilitateur de communication, sans pouvoir de décision, ni rôle d'expertise technique ou de conseil) pour prendre ensemble des décisions qui les concernent.

En 2023, le service de médiation familiale a répondu à **214 nouvelles demandes** (119 à Brest, 51 à Landivisiau et 44 à Morlaix), allant de la simple information à l'engagement dans un processus de médiation conventionnelle ou judiciaire. Globalement, nous notons une baisse de notre activité de médiation familiale depuis le COVID sur nos trois sites d'intervention. Nous relevons une baisse considérable de demandes de médiation (**68 demandes en moins par rapport à 2021, 41 demandes en moins par rapport à 2022**). Nous comptabilisons **136 situations non mises en place** en 2023 (80 demandes spontanées et 56 demandes dans un cadre judiciaire) qui se déclinent de la manière suivante :

- A Brest, 87 situations non mises en place, 7 sont en attente pour 2024, **23 processus terminés et 2 processus sont toujours en cours**
- A Landivisiau, 22 situations non mises en place, 8 en attente et **21 processus terminés**
- A Morlaix, 27 situations non mises en place, 12 en attente et **4 processus terminés et 1 processus en cours**

Au total en 2023 : **48 processus terminés et 3 processus en cours**

LE PAS

CHIFFRES CLES

● Nb de places possibles sur une année scolaire	20
● Nb de mineurs accueillis dans l'année	16
● Nb d'admissions dans l'année	7
● Nb de sorties dans l'année	7

Le service fonctionne au même rythme qu'une année scolaire. Il accueille les mineurs du lundi au vendredi hormis les mercredis après-midi, réservés aux temps de réunion, tâches administratives, préparation des ateliers. Les enfants et adolescents sont admis par demi-journée, 2 en matinée, 2 l'après-midi. L'accompagnement est le plus souvent individualisé mais peut aussi se faire par deux ou en petits groupes suivant l'activité proposée.

durée moyenne des prises en charge terminées en 2023	16 mois
durée la plus courte	9 mois
Durée la plus longue	33 mois

IV. PERSPECTIVES 2024

- Lancement du nouveau Projet d'établissement 2024/2028. Ce projet s'inscrira dans les 10 axes de la Protection de l'enfance du Conseil départemental, sur le projet stratégique de la Fondation Ildys et sur les objectifs du CPOM 2023-2026. Il visera notamment à renforcer l'accès aux droits des enfants confiés, l'accès à la santé, à prévenir les risques de rupture de parcours.
- Construction du Pôle Enfance famille sur le site de Ty Yann
- Création d'une commission d'Admissions pour les services des MECS, PFS, PFGP.
- Création du projet Village Fratries
- Ouverture d'une antenne de l'espace rencontres le Trait d'Union à Morlaix
- Poursuite des séjours de Répits en 2024

